



Règlement :

10 Km et Relais-duo 2x5 Km de l'Angouloise – 12 juillet 2025

et courses enfants.

PARTICIPANTS :

Courses pédestres de 10 km et relais duo 2x5km sur route, chemins piétonniers et pistes cyclables en bord de mer, ouvertes aux licenciés FFA et aux non licenciés Cadets et + (à partir de 16 ans, nés avant 2010) sur les deux distances.

Le nombre de participants est limité à 500 sur l'ensemble des 2 courses, à savoir le 10km et le relais duo 2*5 km

Courses pédestres enfants 6-7-8 ans : 800m, 9-10-11 ans : 800m, 12-13-14-15 ans : 800m

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT :

-10km et relais duo 2X5 km

11 € le 10 km et + 4€ soit 15€ le jour de la course.

15€ le relais-duo 2x5km

Inscription et paiement en ligne : sur le site www.onsinscrit.com (un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé)

Par voie postale uniquement chèque bancaire ou directement sur place (chèque ou espèces) : Aunis Athlétisme, Stade Bouffénié, avenue Pierre de Coubertin – 17000 La Rochelle.

Du lundi au vendredi de 15h00 à 20h00

Le jour de l'épreuve (inscriptions uniquement pour le 10 Km) : Salle polyvalente/Gymnase Louis Ferrant, chemin des Marais 17690 Angoulins de 14h30 à 18h30.

-Courses enfants

Inscriptions gratuites par mail au secrétariat de l'Aunis athlétisme (aunisathletisme17@gmail.com) jusqu'au 11/07 14h et sur le site de remise des dossards du 10km et du relais duo jusqu'à 17h30 le jour de la course au gymnase d'Angoulins.

RETRAIT DES DOSSARDS :

Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité,

Le 12/07 Salle polyvalente/gymnase Louis Ferrant, chemin des marais 17690 Angoulins de 14h30 à 18h30.

Prévoir 4 épingles

RENSEIGNEMENTS INTERNET :

Site web : www.aunisathletismelarochelleaytre.athle.com

Courriel : aunisathletisme17@gmail.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Pour les licenciés F.F.Athlétisme : copie de la licence sportive 2024-2025

Pour les non-licenciés F.F.Athlétisme : Copie de l'attestation du Parcours de Prévention Santé, de moins de 3 mois, obtenue sur le site pps.athle.fr

Pour les mineurs licencié FF Athlétisme, copie de la licence sportive 2024/2025+ accord parental écrit obligatoire.

Pour les mineurs non licenciés FF Athlétisme accord parental accompagné du questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.

https://feriascapade.fr/wp-content/uploads/2024/11/formulaire_sante.pdf

DEPART/ARRIVEE :

Courses Enfants, regroupement au gymnase Louis Ferrant, chemin des marais 17690 Angoulins à 17h45.

Départ 10km et Relais duo 19h30 - parking du tennis (Les Patarins, Chemin prolongé des Marais), arrivée sur le même site

PARCOURS/RAVITAILLEMENT/RELAIS :

Deux boucles avec ravitaillement au 5^{ème} km et à l'arrivée. Passage du relais à hauteur du 5ème Km
Hydratation au 2,5 et 7,5 km

ACCOMPAGNATEURS :

Interdits, notamment à vélo, sous peine de disqualification du coureur accompagné.

LOTS ET RECOMPENSES :

A partir de 21h.

A tous les arrivants, aux 3 premiers du scratch H et F et aux vainqueurs de chaque catégorie, ainsi que la première équipe Hommes, Femmes et Mixte du relais DUO. Les récompenses ne seront remises **qu'aux seuls coureurs présents**. Pas de cumul de récompenses entre le scratch et le vainqueur de chaque catégorie.

ASSISTANCE MEDICALE :

Elle sera assurée sur le parcours et à l'arrivée.

DROIT A L'IMAGE :

L'organisation, les partenaires et les médias sont autorisés à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles apparaissent les concurrents sur tous les supports et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

ACCEPTATION DU REGLEMENT :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement. Nous vous rappelons qu'au-delà de la présentation d'un PPS ou d'une licence en cours de validité, il appartient à toute personne de s'assurer qu'elle est en capacité de participer à la course pour laquelle elle s'est inscrite.

AUTORISATION PARENTALE SI NECESSAIRE :

Je, soussigné(e)....., responsable légal de l'enfanten tant que père-mère-tuteur-autre*, après lecture du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur # l'autorise à participer à la course de l'Angouloise du samedi 12 juillet 2025 sur le :10 km / Relais Duo 2x5 km /*.

Aucun remboursement en cas d'annulation ou de forfait

Je soussigné (e) , reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte tous les termes.

Le

A

Signature



*Rayer les mentions inutiles.

: https://feriascapade.fr/wp-content/uploads/2024/11/formulaire_sante.pdf